



FLASH INFO TRESIFONTAIN

LETTRE D'INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE FONTENAY-TRESIGNY

N° 22 - Janvier/ Février 2008

VŒUX du MAIRE 2008

Le 12 janvier, a eu lieu la traditionnelle cérémonie des vœux et vous trouverez ci-après le discours que j'ai prononcé :



« Monsieur le Sous-préfet qui nous fait l'honneur de sa présence,

Monsieur le Député,

Monsieur le Conseiller Général,

Mesdames et Messieurs les Élus,

Mesdames et Messieurs les Présidents,

Mesdames, Messieurs,

Bienvenue dans notre salle des fêtes pour cette nouvelle année 2008 qui verra se dérouler en mars les élections municipales.

Que s'est-il passé en matière de travaux en 2007 ?

L'aménagement de la voirie des avenues Pasteur et Général Leclerc a débuté en octobre 2007 (pose du premier pavé par le président Vincent Eblé le 10 octobre). Il a fallu plus de cinq années d'études, de réunions avec les représentants du conseil général, les bureaux d'études, la D.D.E pour sortir ce dossier important.

Nous pensons que cette première tranche

sera terminée en avril 2008 et que la deuxième concernant la fin de l'avenue du Général Leclerc suivra. Quant aux travaux d'enfouissement des réseaux, ils sont terminés depuis mars 2007.

- Nous avons sélectionné le maître d'œuvre qui lancera le dossier pour l'enfouissement des réseaux rue Pascal et avenue des Héros de la Résistance.

- Au complexe sportif Pierre Curé, la construction du local d'accueil se termine.

- La commune a fait l'acquisition de l'appartement du 1^{er} étage de l'immeuble situé 17 rue Bertaux et dont elle possédait déjà le rez-de-chaussée.

- Nous avons engagé les travaux de ravalement de l'ancienne gare.

- Le très gros dossier important en cours et dont la commune de Fontenay-Trésigny assure la maîtrise d'ouvrage pour 17 collectivités concernées est l'interconnexion sur le réseau d'eau potable de l'est sud parisien à Gretz-Armainvilliers. Nous sommes assistés dans cette mission par la direction départementale de l'agriculture. Cinq bureaux d'études ont été sélectionnés afin de faire une offre pour assurer la maîtrise d'œuvre. A noter que ce projet concerne quinze communes et deux syndicats intercommunaux. Le montant de l'opération est estimé à plus de 19 millions d'euros.

- La zone de Frégy III où il ne reste qu'un terrain à vendre accueillera l'école française de conduite, les entreprises Chrislignie, Cofés TP, les sociétés M.C.N (climatisation), T.B.E.G, l'entreprise Gomes (TP) et un restaurant chinois. Tous les travaux de voirie, trottoirs et espaces verts devront être finis avant le 31 décembre 2008.

En dehors des travaux, je vous rappelle les actions mises en place pour les jeunes et les anciens.

- Bon de 15€ pour les moins de 18 ans qui s'inscrivent dans les associations sportives ou culturelles.
- Organisation de sorties pour les ados (le Touquet, cinéma, bowling, patinoire, karting).
- Portage de repas à domicile pour les anciens ou les personnes invalides.
- Transport des personnes âgées au Centre Commercial.
- Organisation d'un repas dansant ou prise en charge d'un colis pour Noël.
- Attribution d'un colis de Pâques pour les personnes âgées et défavorisées.
- Organisation de soirées mensuelles de vidéo transmission.

Un petit mot sur le Val Bréon

L'aménagement se termine et les communes commencent à percevoir des retombées financières non négligeables : financement des lignes de transport 10 et 21, du Service Départemental d'Incendie et de Secours, du Syndicat pour les collèges et le lycée, des sorties pour les élèves primaires, en attendant d'autres compétences à définir lors de réunions du conseil communautaire. Le projet le plus important est certainement la détermination de l'emplacement du terminal de la future gare R.E.R Il faut reconnaître que la commune de TOURNAN est asphyxiée par le nombre de voitures stationnant dans son agglomération.

Contrairement à l'habitude, il ne sera pas question de projets en 2008, puisque nous sommes en campagne électorale, mais je

veux tout de même apporter quelques informations :

- La friche industrielle Lyon-Allemand a disparu depuis août. Le permis de construire 79 appartements et 10 maisons individuelles a été accordé en décembre.
- Le fonctionnement de la crèche intercommunale de ROZAY pour laquelle nous avons lutté en 2007 doit continuer en 2008.
- Le contrat C.L.A.I.R a été signé. Jean-Jacques BARBAUX nous en parlera tout à l'heure.
- En ce qui concerne le logement, il faut reconnaître que la situation n'a pas beaucoup évolué, le nombre de demandeurs est d'environ 130 mais ne reflète pas la réalité puisque de nombreuses familles attendant depuis plus de deux voire quatre ans ne renouvellent pas leur demande. Il serait grand temps que les contingents attribués aux communes passent de vingt à cinquante %.

Enfin le moment des vœux est arrivé.

Je souhaite que cette année 2008 apporte le bonheur à tous les administrés, avec un pouvoir d'achat un peu plus confortable, quelle soit heureuse pour les membres de l'équipe municipale qui m'ont soutenu afin d'améliorer la qualité de vie des Trésifontains.

Je souhaite réussite et bonne santé à tous les employés communaux encadrés par Mme SEUX aidée des chefs de service : Mr MORIN pour les techniques entouré de : Mr LAPE-RINNE et Mr PAPON responsables de l'entretien des espaces publics et des bâtiments, Melle FLOCH et ses adjointes Anne BRION et Marilyne DOMINGUES qui dirigent les services périscolaires, Mr LIGNOT pour la police municipale et Mr BERTRAND pour l'assainissement.

A mes vœux de réussite, je joins mes remerciements aux services qui nous aident financièrement et techniquement : l'État, la Région, le Département, l'Agence de l'eau, E.D.F, France Télécom et à tous ceux qui participent à la vie communale : les enseignants, le trésor public dont Mme SOLE



est la digne représentante, les agents de la poste dirigés par Mme PAILLER, les gendarmes de ROZAY et MORTCERF, les sapeurs pompiers dont le projet de la nouvelle caserne avance à petits pas. L'architecte a été choisi et nous attendons le dépôt, par le département, du permis de construire sur un terrain que la ville a fourni.

Je remercie tous les dirigeants bénévoles de nos 38 associations sportives et culturelles qui comptent actuellement plus de 1500 adhérents. Malgré une tâche ingrate, ils dynamisent la ville et je leur souhaite d'être récompensés par le succès de leur activité.

Que cette nouvelle année soit prospère pour nos entreprises et artisans et surtout que notre commerce local se maintienne au moins dans son état actuel.

Je voudrais avoir une pensée pour la commune de MONDAVIO en Italie pour l'accueil chaleureux que notre délégation a reçu lors de la célébration du jumelage en juin 2007. Malheureusement, MONDAVIO n'a plus de Conseil Municipal et le comité de jumelage dépendant uniquement de celui-ci, nos relations sont un peu plus difficiles.

Je saisis cette occasion des vœux pour vous annoncer que je reconduirai la liste du rassemblement des sympathisants de gauche en mars 2008 et je vous invite à célébrer autour du buffet qui nous tend les bras notre chance de vivre en paix et libres dans un pays qui doit demeurer une terre d'accueil pour ceux qui n'aspirent qu'à travailler et vivre dignement, dans le respect de nos institutions contrairement à certains de nos jeunes concitoyens que j'ai le regret de voir désœuvrés et dont la seule activité consiste à dégrader les biens communaux ou privés. Heureusement,


ils ne sont pas nombreux et je souhaite sincèrement que l'année 2008 leur mette un peu de plomb dans la cervelle.

Pour conclure, je vous présente à toutes et tous mes meilleurs vœux de bonheur et surtout de santé avant de passer la parole à Jean-Jacques BARBAUX, Conseiller Général et à Christian JACOB, Député. »



Jacques PROFIT

Pour vous, avec vous



TRAVAUX

CARREFOUR DES 4 CHEMINS

Avenue de Verdun, avenue du Général Leclerc

Avenue Pasteur, avenue du Général de Gaulle

Des travaux importants sont en cours de réalisation au carrefour susvisé. Il s'agit de la réfection des canalisations d'eau potable et de travaux de voirie pour l'aménagement du carrefour.

Les représentants du Conseil Général, de la D.D.E et le coordonnateur sécurité ont demandé que la circulation soit interdite à ce carrefour, compte tenu du danger qu'encourent les usagers et le personnel des entreprises.

J'ai pris un arrêté portant interdiction de circuler avenue de Verdun, entre la rue Victor Hugo et le carrefour à feux, et avenue du Général de Gaulle, entre la place Bernard Palissy et le carrefour à feux.

Des déviations sont mises en place par les rues Constant André, Lafayette, Boulevard

Etienne hardy et avenue des Héros de la Résistance.

Les travaux de réfection du réseau d'eau potable commencés le 14 janvier sont en principe terminés, mais l'entreprise COLAS va prendre le relais pour la voirie pendant 2 mois.

Trésifontains soyez patients et compréhensifs, c'est pour améliorer votre environnement ; je vous en remercie.

Le Maire

Jacques Profit



MUNICIPALES 2008

TRES IMPORTANT

Par décret du 26 novembre 2007 le code électoral a été modifié obligeant les électeurs des villes de plus de 3500 habitants, dont Fontenay-Trésigny fait partie, de se présenter au bureau de vote avec sa **carte d'électeur** et une **pièce d'identité**.

Les membres des bureaux de vote seront tenus de refuser les personnes ne présentant pas une pièce d'identité.



RECENSEMENT 2008

Le recensement de notre commune se déroule depuis le 17 Janvier et jusqu'au 16 Février 2008.

Vous avez reçu ou allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent.

Merci de lui réserver le meilleur accueil.

Le territoire de Fontenay-Trésigny est découpé en 9 districts géographiques, chacun parcouru par un agent recenseur accrédité.

Votre participation est essentielle : le recensement de la population permet en effet de produire de nombreuses informations sur la population vivant en France et de mieux comprendre l'évolution de notre pays, comme de notre commune. **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à cette enquête.**

Vos réponses resteront confidentielles, et protégées par la loi. Elles sont remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureuses et anonymes.

Jean-Louis Sempey

Maire Adjoint chargé de la Communication

ENVIRONNEMENT

Il est insupportable de marcher dans les crottes de chiens! Nous en avons de plus en plus sur les trottoirs et les espaces verts de la commune. Un peu de responsabilité de la part des propriétaires de chiens. Il y a des espaces réservés à cette effet; mais comme il n'est pas simple d'obliger les chiens à faire dans ces endroits, il est pas difficile de ramassé les déjections avec un petit sac.

On trouve souvent les mêmes propriétaires de chiens concernés aux lieux de prédilections : Mairie après 20h, place Bernard Palissy, Place de l'Église, etc...

Rappel: Arrêté Municipal paru dans le **Flash info N°16** de Mars 2006 ou sur le site Internet de la Ville (www.fontenay-tresigny.fr).